

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} AVRIL 2022

L'an Deux Mil vingt-deux le 1^{er} Avril à 18 heures 30
le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Amant-de-Boixe dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Françoise GIROUX-MALLOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 Mars 2022

Présents : Mme GIROUX-MALLOT / M. BORDES / Mme COLLIGNON / Mme MALLEREAU / M. COMMIN / Mme VIGNET / M. CLAVAUD / Mme GRANET-FOUGERAT / Mme PRUNIER / Mme MANDIN / M. GOILLOT.

Pouvoirs : M. DESCHAUD-DROIT / M. ROCTON / M. GRIVET.

Secrétaire de séance : Mme COLLIGNON.

VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 :

Après avoir adopté le compte de gestion 2021 du comptable public, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents a approuvé le compte administratif 2021 et statué sur l'affectation des résultats de l'exercice écoulé, du budget principal et du budget annexe « Foyer Résidence ».

Soit pour le budget principal, un excédent global de 952 554,27 € et de 407 313,25 € pour le budget annexe « Foyer Résidence », excédents qui seront repris au budget primitif 2022.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 DU BUDGET PRINCIPAL ET DU BUDGET ANNEXE « FOYER RESIDENCE »

Le budget 2022 proposé avec un maintien des taux d'imposition des taxes directes locales a été voté à l'unanimité des membres présents pour un montant de 2 449 664 € en section de fonctionnement et de 1 494 350 € en section d'investissement.

Pour 2022, sont prévus entre autres d'importants travaux d'entretien et de rénovation dans divers bâtiments communaux (logements, écoles, mairie, CSC), des acquisitions pour le remplacement du mobilier et du matériel du restaurant scolaire, des travaux de réfection de voies et impasses communales dans le bourg et les villages au titre du FDAC et l'aménagement d'une aire de camping-cars à proximité du terrain de football.

Dans le cadre du site de l'abbaye un programme de renouvellement et d'évolution des aménagements de l'espace d'architecture romane bénéficiant du programme leader est prévu, ainsi que l'exécution de la troisième tranche des travaux de restauration générale de l'église concernant la restauration du transept nord des absidioles et de la crypte.

Le budget annexe du Foyer Résidence est adopté également à l'unanimité pour un montant de 549 732 € en section de fonctionnement et de 157 000 € en section d'investissement.

CONVENTIONS COMMUNE - CDC CŒUR DE CHARENTE :

- Renouvellement pour 3 ans de 2022 à 2024 de la convention d'objectifs conclue avec la CDC pour l'aide apportée au fonctionnement de l'Espace d'architecture romane en contrepartie d'actions menées autour de l'art roman.
- Un avenant à la convention « patrimoine roman » fixant la participation financière demandée aux communes bénéficiaires des projets de valorisation de leur patrimoine roman est signé avec la CDC.
- La convention portant création d'un service commun entre la CDC et les communes de Mansle, Aigre, Vars, Montignac et Saint Amant de Boixe pour le remboursement des frais de personnel engagées par la CDC pour l'emploi de la cheffe de projet recrutée pour le projet « petites villes de demain » est acceptée.

REVISION DE LOYER :

Considérant l'indice de référence du 4^{ème} trimestre le loyer mensuel du logement communal 22 Rue du Centre est fixé au 1^{er} Avril 2022 à 254,02 €.

SON ET LUMIERE A L'ABBAYE – DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT :

Dans le cadre des nuits de l'abbaye, et en lien avec les travaux de restauration en cours, la commune mettra en valeur l'histoire millénaire de son abbaye par un son et lumière « les couleurs de la nuit » qui aura lieu durant 3 soirs de suite les 17-18-19 Août prochain. 2 représentations par soir à 21 h 45 et 22 h 45.

Pour financer ce spectacle, une aide du Département à hauteur de 4 000 € sera sollicitée en plus de l'aide apportée par la CDC dans le cadre des actions de valorisation de l'espace d'architecture romane.